

Pierre Dardot et Christian Laval, *Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, 2014, 593 pages.

Par Chantal Gaillard

Le volumineux ouvrage de Pierre Dardot et Christian Laval se veut une réflexion approfondie sur la notion de « commun », son émergence au cours de l'histoire et ce qu'elle représente aujourd'hui, comme alternative au capitalisme néolibéral. L'objectif et le plan de l'ouvrage sont expliqués très clairement dans l'introduction : à partir du constat accablant que le capitalisme actuel compromet l'avenir de l'humanité, il s'agit de construire une base idéologique solide pour favoriser l'action collective en vue de contester le capitalisme, tout en refusant le communisme étatique.

128

Pour les deux auteurs, le *commun* est donc le terme central de l'alternative au néolibéralisme, qui est apparue dans les années 1990 dans les mouvements altermondialistes et écologiques. L'objet du livre est donc de refonder ce concept, en articulant les pratiques actuelles avec des catégories et des institutions qui ont fait du commun un terme à la fois valorisé et maudit (par exemple en tant que menace contre la propriété privée) au cours de l'histoire de l'Occident. L'ouvrage veut aller à la racine du droit et de l'économie politique en questionnant le socle philosophique, juridique et économique du capitalisme, et en mettant à jour ce que celui-ci a interdit de penser et d'instituer. Enfin, les deux auteurs cherchent à identifier le principe du commun à l'œuvre au sein des luttes collectives actuelles dans le monde entier.

Dans le chapitre intitulé « Archéologie du commun », Pierre Dardot et Christian Laval donnent une définition précise du commun, à partir de l'étymologie latine du mot, et ensuite les différentes interprétations de cette notion depuis les Grecs. Par commun, les deux auteurs entendent donc ce qui est « mis en commun » mais aussi ceux qui ont des « charges en commun », plus précisément l'obligation de réciprocité entre ceux qui ont des charges, des responsabilités publiques. Le commun implique donc un « agir en commun ». Pierre Dardot et Christian Laval précisent donc que pour eux le commun n'est pas une propriété partagée par tous les hommes, il n'est pas à penser comme copropriété ou coappartenance, mais seulement comme coactivité, car c'est seulement dans la pratique que le commun peut se former. Il n'est ni un bien ni un principe abstrait de solidarité.

Dans la première partie du livre (« L'émergence du commun »), les deux auteurs reconstituent le contexte historique de l'éclosion du commun et font une étude critique des conceptions du commun émanant d'économistes, de philosophes (Proudhon et Marx) de juristes ou de militants.

Dans le chapitre 5, Pierre Dardot et Christian Laval examinent les deux conceptions du commun qui ont divisé le socialisme. En effet, pour Proudhon, le commun correspond à la notion de force collective, qui est à la fois spontanée et immanente à la société, tandis que pour Marx le commun est seulement le produit du capital, qui a besoin de la force collective pour son enrichissement.

La conception proudhonnienne de la force collective est largement commentée de la page 205 à la page 214, avec toutes ses implications, en particulier sur la propriété, puis les deux auteurs abordent la conception de Marx, à savoir « la production historique du commun par le capital ». Pierre Dardot et Christian Laval soulignent que Hardt et Negri, qui se réclament de Marx, renouent en fait, inconsciemment, avec Proudhon. À partir de ce constat et de cette confrontation entre les deux philosophes du XIX^e siècle, les deux auteurs ne pensent pas qu'il faille choisir entre les deux notions du commun, mais au contraire il s'agit de dépasser cette confrontation, qui a permis cependant d'abolir un certain nombre d'illusions concernant le commun, afin de bâtir un autre modèle théorique du commun, qui doit partir des pratiques collectives et des luttes politiques.

La deuxième partie de l'ouvrage a pour objectif de refonder le concept de commun, en se situant sur le terrain du droit et de l'institution. En s'appuyant sur l'étude du droit romain, qui, contrairement à une interprétation fréquente, n'est pas divisé entre droit public et droit privé, mais reconnaît trois catégories d'objets (chose publique détenue par l'État, chose privatisable et chose commune inappropriable), Pierre Dardot et Christian Laval en déduisent le rôle essentiel des institutions dans la délimitation du commun. Puis, à partir des idées et des réalisations économiques et politiques contestataires du capitalisme, les deux auteurs veulent construire une nouvelle conception du commun.

Dans le chapitre 9 (« Le commun des ouvriers : entre coutumes et institutions »), Pierre Dardot et Christian Laval réhabilitent la pensée proudhonnienne du droit, en reconnaissant que son influence sur le socialisme et le syndicalisme du XIX^e siècle a été sous-estimée, et qu'elle a souffert de l'hégémonie du marxisme à partir de la fin du XIX^e siècle. C'est pourquoi ils invitent à relire Proudhon. De la page 371 à la page 391 ils exposent la théorie proudhonnienne du droit, qui fait de celui-ci la base de toute refondation sociale, car il s'agit d'un droit créé par et pour la société. Proudhon considère ce droit social comme supérieur au droit public de l'État et au droit privé de la propriété, et il a pour fonction de rendre à la société sa force collective, sans écraser l'individu, tout cela grâce au contrat, au mutualisme et au fédéralisme.

Dans le chapitre 10 (« La praxis instituante »), Pierre Dardot et Christian Laval explicitent ce concept en s'appuyant sur la notion d'auto-institution imaginaire de la société, développée par Castoriadis. Il s'agit pour les deux auteurs de montrer que le commun est produit par l'action consciente et autonome d'un sujet collectif, et qu'il doit aboutir à une invention radicale, à la création d'institutions totalement nouvelles, bien que cela ne se fasse pas *ex nihilo*. Ainsi, la praxis instituante est « autoproductio d'un sujet collectif dans et par la coproduction continuée de règle de droit » (p. 445).

La troisième partie du livre esquisse les grandes lignes d'une « politique du commun », dans le but de « combattre le capitalisme en tournant le dos au communisme d'État » (p. 455), et ceci en refusant les moyens tyranniques qui ont été employés au XX^e siècle. La référence à la pensée de Proudhon intervient à plusieurs reprises dans le développement des neuf propositions faites par les deux auteurs.

La première proposition cherche à construire une politique du commun, avec la mise en place de l'auto-gouvernement qui doit s'appuyer sur le fédéralisme. Nous retrouvons ici le Proudhon du principe fédératif.

La deuxième proposition est intitulée : « il faut opposer le droit d'usage à la propriété ». En effet, Pierre Dardot et Christian Laval veulent étendre le droit d'usage qui doit impliquer non seulement le droit de se servir d'un bien mais aussi et surtout de gérer collectivement ce bien. Il s'agit donc de redéfinir le droit d'usage, qui ne peut être un droit de propriété élargi, car il en est la négation puisqu'il est l'unique forme de prise en charge de l'inappropriable.

La quatrième proposition vise à libérer le travail de l'emprise du capital, en instaurant une gestion démocratique de l'entreprise avec un partage non seulement des bénéfices mais aussi du pouvoir.

La cinquième proposition concerne le rôle des associations, qui est essentiel dans la préparation de la société du commun, car elle donne un rôle actif à la population qui est alors incitée à prendre part aux décisions.

La proposition numéro six insiste sur la nécessité d'une gestion démocratique du social, avec la participation directe des usagers et des citoyens dans les organismes sociaux. La septième proposition concerne les services publics qui doivent être gérés par des organes regroupant des représentants de l'État, des travailleurs et des citoyens usagers. La huitième proposition vise à instituer des communs mondiaux. Quant à la neuvième, elle est consacrée au fédéralisme, car pour les deux auteurs le seul principe politique respectueux de l'autonomie des gouvernements locaux est le principe fédératif. Nous voilà revenus à Proudhon, dont les idées fédéralistes sont exposées de la page 556 à la page 562.

Les deux auteurs partagent l'idée fondamentale du Bisontin, à savoir qu'il doit y avoir à la fois une fédération des unités de production (donc économique et sociale) et une fédération des unités communales et territoriales (donc une fédération politique). Il s'agit ainsi d'une double fédération qui permet une articulation correcte entre la sphère politique et la sphère économique-sociale. Pierre Dardot et Christian Laval rappellent que pour Proudhon le fédéralisme n'est que l'extension du mutualisme à la sphère politique, et ils reprennent les grandes lignes du système que le philosophe a exposé dans *Du principe fédératif*, afin d'opérer une coordination démocratique de ces deux types de fédérations, tout en maintenant l'originalité de chacune.

Dans un post-scriptum, Pierre et Christian définissent ce que doit être une révolution au XXI^e siècle et ils adoptent le point de vue de Castoriadis qui la définit comme « l'auto-transformation de la société dans un temps bref » grâce à l'activité collective et autonome d'une majorité de la société. Au cœur de ce projet révolutionnaire il y a, pour les deux auteurs, le principe du commun qu'ils s'attachent à la fin de leur ouvrage à expliciter en 10 rubriques qui résument avec beaucoup de clarté et de précision les thèses essentielles de leur ouvrage.

Conclusion

Conformément à son objectif, cet ouvrage offre un panorama complet de la notion de « commun » dans l'histoire de la pensée comme dans la réflexion politique actuelle. Il a le mérite non seulement de bâtir une théorie du commun, mais encore de donner des pistes d'action. Ce qui est d'ailleurs en totale conformité avec la définition du commun qu'ils ont adopté : l'agir commun.

Pour des proudhoniens, l'autre intérêt du livre réside dans la place qui est faite à la pensée du philosophe bisontin, qui est ici réhabilitée face à celle de Marx.

Cet ouvrage d'une grande densité, comportant une riche documentation, apporte une pierre essentielle à la réflexion politique contemporaine contestataire du capitalisme néolibéral, plutôt anémiée depuis la disparition des grandes figures, comme Castoriadis, dont les auteurs s'inspirent à plusieurs reprises. Cependant, malgré un plan très clairement exposé, certains chapitres sont d'une lecture difficile pour des non spécialistes du droit ou de la philosophie politique. Malgré tout, l'essentiel de la démonstration des deux auteurs est accessible à tout lecteur motivé, et la troisième partie, avec ses neuf propositions politiques, est particulièrement originale et intéressante.